

## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### Mesures de sécurité concernant le rassemblement prévu samedi 9 février 2019 à Lorient - Actualisation -

Un appel à rassemblement du mouvement des "Gilets jaunes" à Lorient a été diffusé sur les réseaux sociaux pour la journée du samedi 9 février 2019.

Les **forces de police seront pleinement mobilisées** pour garantir le maintien de l'ordre public.

**Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, le préfet du Morbihan, a pris des arrêtés :**

- **interdisant l'achat et la vente au détail ou l'enlèvement de tout produit inflammable, explosif ou chimique** (acides, carburants, artifices...) contenu dans tout type de récipient **dans les communes de Lorient, Quéven, Pont-Scorff, Caudan et Kervignac du samedi 9 février à 8h au samedi 9 février 23h.**
- **interdisant le transport de tout produit inflammable, explosif, ou chimique** (acides, carburants, artifices...), contenu dans tout type de récipient **du 9 février 2019 à 8h au 9 février 2019 à 23h**, à l'exception des produits destinés à l'alimentation d'appareils de chauffage individuels dans les communes de Quéven, Pont-Scorff, Caudan et Kervignac et de Lorient **dans les secteurs délimités par les rues suivantes :**
  - **secteur du centre-ville :** *rue Ingénieur général Winter, rue de la Marne, cours de la Bôve, rue du Maréchal Foch, cours de Chazelles, boulevard Cosmao Dumanoir, boulevard Yves Demaine, D465, desserte portuaire, rue Georges Pompidou ;*
  - **secteur port de commerce - port de pêche-cité de la voile :** *rues au sud des rues François Toullec, rond-point de la base sous-marine, rue Georges Pompidou, avenue Ingénieur Général Winter, rue de la marine rue Gilles Gahinet.*

Par ailleurs, **le préfet du Morbihan appelle les habitants de Lorient à éviter les secteurs du centre-ville et du port de pêche/cité de la voile l'après-midi du samedi 9 février.**

Les commerçants sont également invités à **prendre toutes mesures de nature à protéger leur commerce et leurs biens** sur cette même période.

Ces dispositions concourent à assurer la sécurité de tous, le préfet du Morbihan appelle chacun à faire preuve de responsabilité en adoptant un **comportement adapté pendant les rassemblements.**

L'arrêté préfectoral est consultable sur [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)



[morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)



[@prefet56](https://twitter.com/prefet56)



Préfet du Morbihan